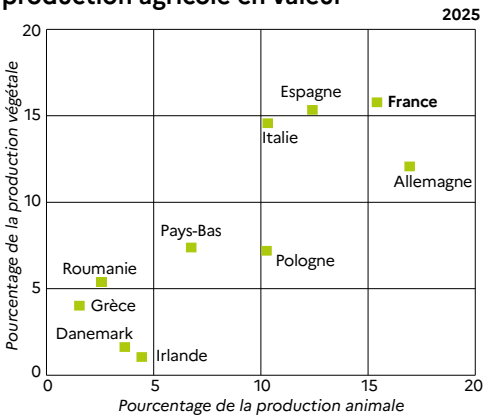
Les exploitations agricoles européennes

Les 10 pays de l'UE à plus forte production agricole en valeur



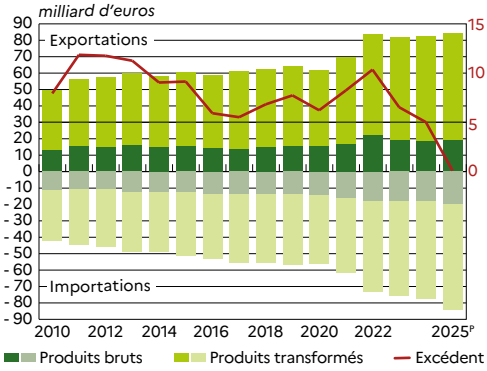
Lecture : la France produit 15,4 % de la production animale en valeur de l'UE (à 27 pays) et 15,8 % de celle en végétaux.
Source : Eurostat

Productions agroalimentaires commercialisées en France

	Ventes 2024[p]		Évolution
	milliard d'euros	*Répartition en %*	*2024[p]/2023 en %*
Viande	31,4	19,4	- 0,9
Boissons	31,1	19,2	- 4,6
Produits laitiers	26,9	16,6	1,5
Autres produits alimentaires	23,9	14,8	1,7
Aliments pour animaux	12,7	7,8	- 3,1
Boulangerie, pâtisserie et pâtes	12,7	7,8	3,3
Fruits et légumes transformés	8,2	5,1	0,0
Grains ; amylacés	6,5	4,0	- 9,7
Poisson	4,3	2,7	0,0
Huiles et graisses	4,2	2,6	- 14,3
Ensemble	162,0	100,0	- 1,4

Sources : Agreste - Prodcom

Commerce extérieur de la France des produits agricoles et agroalimentaires



Source : Douanes

Données de cadrage

La France, 1er producteur agricole européen

En 2025, les exploitations agricoles françaises ont produit 79,6 milliards d'euros de produits agricoles (productions végétales et productions animales, hors subventions et hors activités secondaires de transformation, données arrêtées en mai 2026). Avec 15,6 % de la production en valeur de l'Union européenne à 27, la France est le premier producteur agricole européen. Outre la France, trois pays européens sont prépondérants : l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. À eux quatre, ces pays réalisent 55 % de la production animale et 58 % de la production végétale.

La production de la pêche et de l'aquaculture en valeur : 2e rang européen

Avec 1,4 Md€ de valeurs débarquées des navires de pêche maritime (poissons, crustacés et coquillages) en 2024 et 857 M€ de production aquacole (truites, huîtres et moules essentiellement), la production de la pêche et de l'aquaculture française est la deuxième plus importante d'Europe derrière l'Espagne (2,3 Md€) et devant l'Italie (1,1 Md€). La France est le premier pays aquacole de l'Union européenne devant l'Espagne et la Grèce.

Une activité forestière française importante

En 2024, 2 908 entreprises exercent une activité de récolte et de commercialisation de bois et/ou de sciages en France hors DROM. Parmi les principaux pays producteurs de l'Union européenne, la France se classe au quatrième rang pour la récolte de bois et au cinquième rang pour la production de sciages. Les forêts françaises représentent un dixième des surfaces forestières européennes.

La production commercialisée de produits agroalimentaires diminue en 2024

En 2024, les ventes des industries agroalimentaires (IAA, hors tabac) françaises s'élèvent à 162,0 milliards d'euros. Les viandes et les boissons en constituent les deux premiers postes (avec respectivement 19,4 % et 19,2 % de la valeur totale de la production commercialisée), suivies des produits laitiers (16,6 %) et des autres produits alimentaires tels que le sucre, la confiserie et les plats préparés (14,8 %). Après plusieurs années de hausse, les ventes en valeur des produits des IAA marquent le pas et sont en baisse de 1,4 % en 2024. Après avoir atteint un pic en 2022, les ventes d'huiles et de graisses poursuivent leur repli (- 14,3 % entre 2023 et 2024), de même que celles des produits du travail des grains et des amylacés (- 9,7 %). À l'inverse, les ventes des produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (+ 4,1 %), des produits laitiers (+ 1,5 %) et des autres produits alimentaires (+ 1,7 %) continuent de progresser, mais à un rythme plus modéré que les années précédentes.

L'excédent du commerce extérieur des produits agroalimentaires : 0,1 milliard d'euros en 2025

En 2025, l'excédent des échanges commerciaux de 0,1 milliard d'euros se répartit entre un déficit

Données de cadrage

de 0,4 milliard d'euros de produits bruts et un excédent de 0,5 milliard d'euros de produits transformés. La diminution de l'excédent sur un an (- 5 milliards d'euros) provient principalement du recul des produits bruts (- 0,9 Md€ pour un déficit à - 0,4 Md€), du fait de la forte hausse des prix du cacao et du café et de la baisse des prix des exportations céréalières. L'excédent se maintient pour les produits transformés malgré une forte baisse (- 4 Md€ pour un excédent de 0,5 Md€), en raison d'une baisse des ventes de boissons (vin, champagne, spiritueux) et de l'envolée du prix des importations de produits issus du cacao et du café.

Légère augmentation de la consommation de viande en 2025

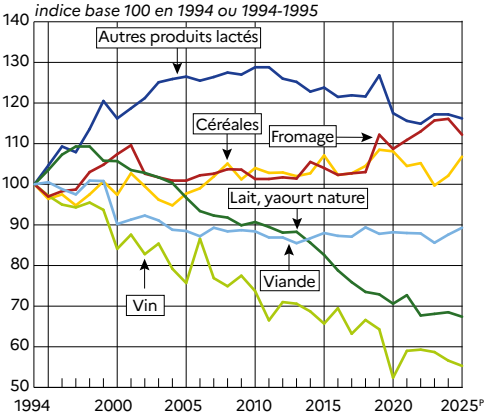
En 2025, les prix à la consommation augmentent nettement moins que l'année précédente (+ 0,8 % en moyenne annuelle, après + 2,2 %). De leur côté, les prix à la consommation des produits alimentaires augmentent de 1,3 %, comme en 2024. Environ un cinquième des dépenses des ménages en France est consacrée à l'alimentation. Après le creux observé en 2023, la consommation moyenne de viande par habitant en France augmente pour la deuxième année consécutive (90,2 kg), sous l'effet d'une progression de la consommation de volailles, alors que celle de viande bovine baisse à nouveau. Celles de yaourts aromatisés, desserts lactés frais (35 kg) et beurre (8 kg) se stabilisent, tandis que celles de lait et yaourts nature (51 kg) et de fromage (26 kg) baissent. La consommation de vin (34 l/hab) poursuit sa baisse tendancielle.

Agriculture et agroalimentaire : 4,7 % de l'emploi total et 3,0 % de la valeur ajoutée totale en 2025

Les activités de production et de transformation liées à l'agriculture, la sylviculture, la pêche et les industries agroalimentaires (IAA) emploient 1,4 million de personnes (salariés et non-salariés) en équivalent temps plein (ETP) en 2025, soit 4,7 % de l'emploi total national. Depuis le début des années 1980, l'importance des emplois au sein de ces branches d'activité a diminué de plus de la moitié (11,3 % en 1980). La part de l'agriculture dans l'emploi total a diminué sensiblement : elle était de 8,7 % en 1980, contre 2,4 % en 2025. Pour les IAA, en revanche, la part dans l'emploi total a baissé beaucoup moins fortement, de 2,7 % en 1980 à 2,3 % en 2025.

En 2025, la valeur ajoutée dégagée par l'ensemble des activités agricoles et agroalimentaires représente 3,0 % du PIB français (1,4 % pour la production primaire issue de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche et 1,6 % pour les activités de transformation réalisées par les IAA). La part de la valeur ajoutée des activités agricoles et agroalimentaires est relativement stable – malgré de petites variations conjoncturelles – depuis le milieu des années 2000. Elle se situe en 2025 à un niveau comparable à 2024 et inférieur à la moyenne des années 2010 (3,2 %).

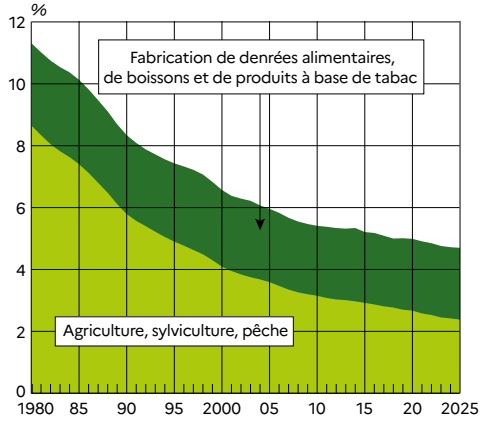
Évolution des quantités de quelques produits consommés en France



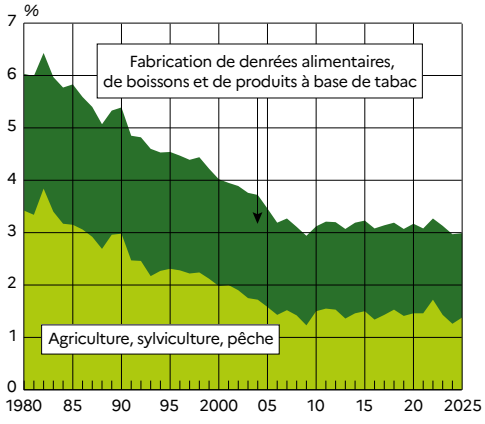
Source : Agreste - Bilan d'approvisionnement (campagne pour le vin et les céréales)

L'agriculture et les IAA dans l'économie nationale

- **Part dans l'emploi**



- **Part dans le produit intérieur brut**



Source : Insee - Comptes nationaux - Base 2020